

Cet deuxième séminaire le jeudi vingt-neuf septembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Groupes Métropole, légalement convoqué le 22 septembre 2011, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Groupes, sous la présidence de Guilhem GÉRARD, Président.

Bernard THALAMY, 1^{er} Vice-Président, chargé au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

[illegible]

Alcuni autori rappresentano per un supponente
M. Alessandra P. (0176) 40.61 / est. rappresenta per Mme Caroline B. (0176) 41

Arrêté rendu avec délégation de pouvoir:
M. Gaston CHOLAZZIN donne pouvoir à M. Pascal ROBERT

M. Anne REYNAUD femme divorcée à M. Jean-Marie LAURENÇON
 M. Pascal THELIER femme divorcée à M. Marie LAURENCE
 M. Vincent JULY femme divorcée à M. Amélie JOLIN
 M. Jean CARISTEUX femme divorcée à M. Eve ELISE RAULTAU
 M. Marie-Claude BOUDEN femme divorcée à M. Yves-Emmanuel JURY
 M. Jean-Louis BRUNIER femme divorcée à M. Jean-Marie JURY
 M. Jean-Louis HUBERT femme divorcée à M. Marie-Sarah GENTIL
 M. Jean-Marie WELSLER femme divorcée à M. Sarah THÉRON
 M. Raphaël NAJIB femme divorcée à M. Jean-Jacques
 M. Philippe RAULIAT femme divorcée à M. Michel CLOUSTIER
 M. Yves Nadine REYET femme divorcée à M. Sylvain SECHETTE
 M. Yves-Marcel JAFFIER femme divorcée à M. Roger LOUBRIEUX
 M. Yves-Marie HELGON femme divorcée à M. Odile VAN DERBEEK

Keywords:
H. Gilles BÉGIN, M. Laurent JAFAYE, Nina Helena CUELLO

Révision allégée n°1 du Plan local d'urbanisme de Ribaucourt - Avis conforme favorable de l'autorité environnementale relatif à la décision de ne pas soumettre la procédure d'évaluation environnementale mais à un examen au cas par cas ad hoc

Révision allégée n°1 du Plan local d'urbanisme de Rilhac-Rancon – Avis conforme favorable de l'autorité environnementale relatif à la décision de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale

Délégation du 26 septembre 2024



 **TÉLÉCHARGER**